



COMPTE RENDU DE MANDAT CTA COMMUN DES ACADEMIES DE MONTPELLIER DU 8 JUILLET 2019

La FNEC FP FO est représentée par Nicolas Tournier et Christian Robert pour l'académie de Toulouse et Mathieu Marchal et Abderrahmane Ezzahi pour l'académie de Montpellier.

Il s'agit d'un compte rendu qui se veut sommaire, ce CTA, sous la co-présidence des rectrices de Toulouse et de Montpellier avait un seul point à l'ordre du jour : La nouvelle organisation territoriale de la région académique Occitanie.

Sommaire :

- Page 1 et 2 : Déclarations liminaires et réponses de la Rectrice
- Page 2 et 3 : Précisions apportées (ou pas) au cours de la séance
- Page 4 : La position de la FNEC-FP FO

Déclaration liminaire et réponses de Mesdames les Rectrices

Extraits de la déclaration liminaire de la FNEC-FP FO

« Pour commencer la FNEC-FP FO souhaite intervenir sur la situation créée par les conséquences de l'obstination ministérielle. Cette obstination à mener des contre réformes contre l'avis des organisations syndicales majoritaires et de l'immense majorité de la profession a aboutit à une mobilisation inédite des enseignants. La FNEC-FP FO l'affirme, face aux attaques du ministre, la mobilisation des enseignants est légitime. Dans cette situation aucune retenue de salaire, aucune sanction n'est justifiée. Notre fédération intervient et interviendra à tous les niveaux pour que les collègues, qui sont les défenseurs des principes républicains d'égalité, ne subissent aucun préjudice suite à leur juste mobilisation. [...] »

Ce CTA commun à Montpellier et Toulouse est une première dont notre fédération se serait bien passée. Soucieuse de préserver l'ensemble des emplois, l'ensemble des services, FO s'est toujours opposée à toute fusion d'académie quelle que soit sa forme.

Le maintien de recteurs à Montpellier et à Toulouse ne suffit en effet pas à masquer la réalité : la nouvelle organisation territoriale de la région académique Occitanie n'est ni plus, ni moins, qu'une fusion qui ne dit pas son nom. [...] »

Pour ce qui nous concerne, nous considérons que l'objectif principal réside avant tout dans la fusion de services et de sites afin de faire des économies.

Force Ouvrière, première organisation syndicale de la fonction publique d'État, n'est pas dupe : nous connaissons les effets concrets de la régionalisation dans les ministères qui l'ont déjà appliquée : moins de postes, moins d'emplois et au final moins de services publics. [...] »

La mise en place, au 1er janvier 2020, du BOP 0214 régional, que les personnels et les organisations syndicales ont appris « par la bande » et qui nous était présenté jusque-là comme une simple mesure technique, s'avère aujourd'hui être la pierre angulaire de cette réforme. Le

recteur de région académique dispose maintenant des pleins pouvoir pour organiser les moyens financiers et humains de la région académique comme il l'entend dans une optique évidente de suppression de postes.[...]

Face à votre stratégie marquée à la fois par cette marche forcée et par vos tentatives de dissimulation, la position de la FNEC FP-FO est sans ambiguïté : refusant toute fusion, nous exigeons le maintien de tous les postes, de tous les services et de toutes les structures. Nous ne céderons rien. Nous ne négocierons rien.

Comme nos collègues de Rouen et Caen, nous ne céderons rien, nous ne négocierons rien : nous revendiquons le maintien de recteurs de plein exercice dans les deux académies de Toulouse et de Montpellier. Des recteurs, qui conserveront leurs fonctions de chanceliers des Universités dans chacune des académies. Et non un recteur dédié à l'Enseignement supérieur.

Nous le répétons : les annonces qui concernent nos deux académies servent avant tout les objectifs de suppressions de postes dans la Fonction publique en général, et dans l'Éducation nationale en particulier.

Comme leurs représentants, les personnels sont inquiets, comme à Caen et Rouen. Ils sont déterminés à se battre contre cette fusion qui ne dit plus son nom. Avec les personnels, nous sommes prêts. »

A noter aussi dans les déclarations liminaires des autres fédérations :

FSU : C'est un projet qui envisage une réduction des coûts par économie d'échelle, le super rectorat ressemble à une fusion des académies et prive les CTA de leur autorité car les décisions sont prises ailleurs, la FSU indique avoir un point de vue très critique

UNSA : L'UNSA dénonce une logique comptable en opposition avec le besoin de services de proximité, ils défendent le maintien des services dans les dsden, mais ils notent la volonté de dialogue social et veulent participer au processus.

CFDT : indique ne pas être demandeur d'un tel projet, demande quand les personnels seront informés, ils demandent un accompagnement et l'avis des chsct sur cette réorganisation.

SNALC : La fusion est pour nous une abération mais le projet de Maisons de l'éducation nationale semble une bonne idée ainsi que la mise en place d'un recteur délégué à l'ESRI.

Réponse de Mesdames les Rectrices (enfin surtout celle de Montpellier) :

Il n'y a pas de fusion des 2 académies, ce n'est pas le projet (elles vont le répéter à longueur de CTA sur tous les tons), ce n'est pas ce que nous présentons. Ce que nous proposons est clair, nous ne sommes pas dans la même situation que Caen et Rouen.

Précisions apportées au cours de la discussion :

- Sur les Recteurs : Il y aura dorénavant **3 Recteurs**, le Recteur d'académie de Montpellier (qui sera aussi Recteur de Région académique), le Recteur d'académie de Toulouse et un Recteur à l'Enseignement Supérieur la recherche et l'Innovation (ENSRI). Donc on passe de 2 à 3 Recteurs
- Sur les Secrétaires Généraux : **un SG dans chaque académie + un SGRA** (Secrétaire Général

de la Région Académique) + **Un SG adjoint à l'ENSRI**

- **Le BOP 214** (soutien de la politique de l'Education nationale) **sera fusionné au niveau de la région**, l'allocation de moyens par le ministère sera en direction de la Région Académique. La Rectrice de Montpellier déclare qu'il devrait y avoir équité entre les 2 académies.
- **Des services régionaux qui sont annoncés comme bisite** : *formation professionnelle avec un délégué régional implanté à Toulouse, orientation avec un délégué régional implanté à Montpellier,*
- **Des services régionaux** (on suppose monosite puisque cela n'est pas précisé), *immobilier et achats dont le SGRA sera le chef de service* (donc Montpellier)
- *Des services inter-académiques sous le pilotage des Recteurs d'académie pour optimiser et faire converger les pratiques (sic). Cela correspond à une logique de mutualisation et d'optimisation des fonctions de soutien : Affaires financières, conseil-contrôle et paie des EPLE, affaires juridiques, systèmes d'information, examens et concours*
- Les corps d'inspection restent académiques
- **La question de la mobilité** : « *Il n'y aura pas de mobilité géographique forcée* » « *Il y aura des mobilités fonctionnelles* » A ce sujet on nous déclare que « *l'on va mettre un mode de management plus participatif avec une modernisation de nos organisations et de l'écoute RH afin que chaque personnel puisse participer à cette modernisation* »
- **Quand ?**
La phase 1 d'échanges doit être terminée **mi-juillet 2019**, **la phase 2** d'adaptation aura lieu d'ici **décembre 2019** avec une **entrée en vigueur au 1 janvier 2020**.

Questions restées très floues :

- **Les « Maisons de l'éducation »** : Le document prévoit la mise en place de « Maisons de l'Education ». Sur ce sujet la Rectrice de Montpellier évoque la Lozère, département rural et peu peuplé. Nous posons la question de savoir si la « Maison de l'éducation » va remplacer la DSSEN, on nous affirme que non. Nous cherchons à en savoir plus sur cet objet non identifié on nous répond que « *cela reste volontairement flou et que l'on revendique de ne pas aller plus loin à ce stade* »
- Le document évoque **des nouveaux métiers**, nous n'obtenons que peu de réponse sur leur contenu si ce n'est : « *un accueil de premier niveau dans les Maisons de l'éducation* »
- Sur **les personnels** de ces « Maisons de l'éducation » : quel statut, fonctionnaires de l'EN ? Fonctionnaires d'autres ministères ? Contractuels ? **Pas de réponse, silence assourdissant**
- Sur **la politique indemnitaire, le RIFSEEP par exemple** : *nous n'avons pas de réponses, il y a un gros travail à faire.*

L'analyse de Force Ouvrière :

Nous avons affaire à une tentative habile de réaliser une fusion (il ne faut pas prononcer ce mot) ou au moins une mutualisation des services en tentant de faire croire que les personnels vont être associés à la réforme et surtout que sur l'essentiel rien ne va changer et que le changement va être progressif.

Pourquoi changer de manière progressive si l'objectif est de ne pas changer ?

Mesdames les rectrices répètent à l'envie que nous ne sommes pas en Normandie (ce qui est vrai) en espérant certainement ne pas connaître la même mobilisation que dans les rectorats de Caen et Rouen

Pour Force Ouvrière, malgré les tentatives de dissimulation, malgré les apparences, le schéma d'une fusion progressive pour générer des économies est prêt. Il s'inscrit dans la logique de la réforme de la fonction publique, nos responsables insistant d'ailleurs sur la RH de proximité qui doit remplacer nombre des attributions des CAPA.

En tout état de cause Force Ouvrière a réaffirmé ses revendications : pas de fusion, maintien de tous les postes, tous les services et toutes les structures.

Force Ouvrière ne jouera pas le rôle d'accompagnateur de ce projet

Force Ouvrière se dispose dès maintenant pour informer l'ensemble des collègues, les administratifs, mais aussi tous les autres, sur la nature des projets et leurs conséquences. Il s'agit aujourd'hui de préparer le rapport de force pour les arrêter.